

Que dois- je faire si... ?

Je suis perdu...

- Pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu au début de l'année. Je demande au bureau des surveillants (la vie scolaire) et ils m'aideront à retrouver ma classe.

Je suis en retard...

- Je vais directement au bureau des assistants d'éducation pour qu'ils me donnent une autorisation d'entrée en cours que je présenterai à mon professeur.
- Il faudra que je rapporte dès le lendemain un coupon bleu du carnet de liaison, rempli et signé par mon responsable légal.
- J'ai plus de 5 mn de retard : je ne peux pas être accepté en cours; je vais à la vie scolaire puis en salle d'étude.

Je sais que je vais être absent(e)...

- Je fais remplir à mon responsable légal un coupon du carnet de liaison sur lequel il doit noter le motif et la durée de mon absence.
- Je le donne à l'avance au CPE ou à un assistant d'éducation.
- Je m'organise pour récupérer le ou les cours manqués.

Je suis malade...

- Ma famille doit appeler le collège dès 8 h pour prévenir de mon absence.
- Je m'organise pour récupérer le ou les cours manqués auprès d'un(e) camarade de classe.
- Avant de retourner en classe, je présente à la vie scolaire un billet d'absence (rose) rempli et signé par tes parents (même s'ils ont déjà appelé). Je montre mon carnet au professeur.

J'ai oublié mon carnet de liaison...

- Je dois prévenir dès mon entrée au collège le surveillant. Celui-ci me donnera un carnet provisoire que je devrais rendre le soir. Au bout de 3 oublis de carnet dans le mois, je serai puni.

J'ai perdu mon carnet de liaison...

- Je le cherche activement, et si je ne le retrouve pas, je dois en acheter un autre : je donne au CPE une autorisation écrite de ma famille pour pouvoir l'acheter et j'apporte 5

euros que je donnerai ensuite au gestionnaire. Je présente le reçu au CPE qui me donnera un nouveau carnet.

J'ai une dispense d'EPS...

- **Je préviens mon professeur d'EPS et la vie scolaire. Je donne un certificat médical. En cas de dispense exceptionnelle, je suis tout de même présent au cours. Pour la piscine, je reste en permanence.**

J'ai un problème avec un ou des élèves...

- **J'en parle à la maison et à un adulte du collège (celui en qui j'ai confiance). J'alerte les assistants d'éducation et le CPE car ils peuvent m'aider à résoudre les conflits.**

J'ai un problème avec un adulte...

- **J'en parle à la maison et à un adulte du collège (je peux choisir à qui je veux parler). L'idéal est de rencontrer mon professeur principal ou le CPE pour qu'ils m'aident à résoudre ce problème.**

J'ai perdu quelque chose...

- **Je vais à la vie scolaire demander si quelqu'un l'a rapporté.**

J'ai un souci avec mon casier...

- **Je demande de l'aide aux surveillants.**

J'ai oublié ma carte de cantine...

- **Je mange en dernier. Au bout de 5 oublis de carte en 4 semaines, je suis puni. Si j'ai perdu ma carte, je vais à l'intendance et en achète une autre à 5 euros.**

Je ne me sens pas bien...

- **Je m'adresse au bureau de la vie scolaire. Il n'y a pas d'infirmier.**

J'ai besoin de me confier ...

- **Je peux parler à n'importe quel adulte avec lequel je me sens en confiance. Je sais aussi qu'une psychologue du Point Ecoute de Fontenay peut venir au collège me rencontrer. Pour cela, j'en fais la demande au CPE.**

J'ai des problèmes dans mon travail...

- **Je n'arrive pas à m'organiser, à suivre les cours, je me sens dépassé. Avant que la situation n'empire, j'en parle à un adulte afin qu'on trouve rapidement une solution.**

